



Divorce : modification de la garde d'un enfant

Par **Whyves**, le **28/03/2016** à **12:30**

Bonjour,

Suite à un divorce prononcé en août 2013, mon ex-épouse a la garde de nos enfants. Mon fils, âgé de 12 ans, rencontre de grosses difficultés scolaires et je souhaiterais le récupérer chez moi pour pouvoir mieux l'accompagner et l'encadrer, ce qui est difficile pour sa maman à cause de sa profession.

Quelle démarche me conseillez-vous ? Doit on repasser devant un JAF ou une simple conciliation devant un avocat peut suffire ?

Par **cocotte1003**, le **28/03/2016** à **16:32**

Bonjour, il faut impérativement passer par le juge. Essayez de trouver un accord amiable écrit avec la maman et vous le présentez au juge pour qu'il l'entérine, cordialement

Par **Whyves**, le **31/03/2016** à **07:53**

Merci Cocotte pour votre réponse !